



Réunion de la mission envoyée en Roumanie. De gauche à droite:
 M. Faure; M. Sigurbjornsson; M. Rennie; M. Cairo;
 M. Fassbender; M. Nöjd; M. Rossillon; M. Aninoiu, Ambassadeur de Roumanie
 en Autriche et Représentant permanent auprès de l'Agence,
 M. Ioan Ursu, Président du Comité d'Etat de l'énergie nucléaire de Roumanie;
 M. Emil Draganescu, Vice-Président du Conseil des Ministres roumains.

Les membres du groupe sont les suivants: M. Alfred Boettcher, ancien directeur scientifique de la Kernforschungsanlage à Juliers, M. Joseph Fassbender, du Centre de Juliers (République fédérale d'Allemagne), M. R. Faure, Directeur du Centre d'études de Cadarache, et M. F. Rossillon, chef du Département de la technologie et des réacteurs de recherche de Grenoble (France), et M. Lars Åke Nöjd, Directeur adjoint de l'AB Atomenergi (Suède). Ces experts sont accompagnés par M. C.A. Rennie, Directeur de la Division de l'énergie nucléaire et des réacteurs à l'AIEA, M. Bjorn Sigurbjornsson, de la Division mixte FAO/AIEA de l'énergie atomique dans l'alimentation et l'agriculture, et M. Arturo E. Cairo, de la Division de l'assistance technique de l'AIEA.

privilegès et immunités de l'agence

A la mi-novembre, trois autres Etats Membres étaient devenus Parties à l'Accord sur les privilèges et immunités de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Le nombre des parties est maintenant de 38.

Les trois Etats dont les représentants ont déposé un instrument d'acceptation de l'Accord sont la Pologne, le 24 juillet, la Roumanie, le 7 octobre et la Grèce, le 2 novembre.